NOTES ET COMMUNICATIONS

NOTES DE CRITIQUE TÉRENTIENNE

I

FAUTES COMMUNES A TOUTES LES SOURCES

Dans une étude importante intitulée *Die Geschichte des Terenztextes im Altertum* (Basel, Reinhardt, 1924), M. G. Jachmann tire parti des fautes communes à toutes nos sources pour établir l'unité de la tradition térentienne pendant une certaine période. Il reconnaît que les traces de cette unité sont relativement peu nombreuses (cf. en particulier p. 74). Je crois qu'il convient de réduire encore la liste des exemples allégués.

Assez souvent, ces fautes communes étaient des « fautes à faire », inévitables pour ainsi dire. Ainsi, parmi celles qui sont relevées p. 83-84, il était naturel que *Eun.* 98 *exclusti*, forme syncopée, fût lu *exclusit*, comme *Eun.* 241 *amisti* a été lu *amisit* par le copiste *C* de Donat ou *Eun.* 376 *dixti* a été glosé en *dixisti* par un lecteur de *D* (cf. *Eun.* 241, *amisti* corrigé en *amisisti* par *A*). De même *Eun.* 95, on pouvait s'attendre à ce que le groupe *anime mi mi*, écrit en capitales sans séparation de mots, fût réduit, même dans plusieurs copies indépendantes, à *anime mi*, etc.

D'autre part, les leçons qu'interprètent les éditeurs comme des fautes communes ne sont même pas toujours des fautes. *Eun.* 79, *ecca*, leçon unanime des manuscrits, est corrigé unanimement par les éditeurs en *eccam*, sous prétexte que le mot n'a pas de nominatif. Or, dans Plaute, *Cas.* 163, *ecca* est le texte du palimpseste ; *Men.* 180, il est donné par les manuscrits palatins (le passage n'est pas lisible dans *A*) ; *Rud.* 1174, il est la leçon de tous les manuscrits. Aucune raison ne s'oppose à reconnaître l'existence d'une forme de nominatif singulier féminin, quitte à l'interpréter comme une création analogique, si elle ne s'explique pas étymologiquement. Et ainsi nous aurions un mot de plus dans le vocabulaire de Térence, mais une faute de moins dans son texte traditionnel.

II

MONOSYLLABES FINAUX

Une des particularités de la versification de Térence est de marquer la liaison entre deux vers par un monosyllabe qui, métriquement, appartient au premier et, pour le sens, au second (cf. les exemples relevés dans A. G. Harkness, *The final monosyllable in latin prose and poetry* (*American Journal of philology*, XXXI, p. 154 et suiv.).

Ce monosyllabe peut être une préposition :

Eun. 631 : Aliam rem ex alia cogitare et ea omnia *in*
Peiorem partem

— une conjonction :

Eun. 217 : ... censen posse me obfirmare *et*
Perpeti ne redeam interea?
Eun. 260 : Ille ubi... uidet me esse tanto honore *et*
Tam facile uictum quaerere

— une interjection :

Eun. 237 : ... quoniam miser quod habui perdidi, *em*
Quo redactus sum !

Quand il s'agit d'une interjection, il est fréquent qu'elle introduise une réplique :

Eun. 236 : Video... pannis annisque obsitum. — « *Oh*
Quid istuc, inquam, ornatist? »
Eun. 208 : ... Satine hoc mandatumst tibi? — *Ah*
Rogitare, quasi difficile siet !
Eun. 223 : ... non ego illam curam... uel totum triduom? — *Hui*
Vniuorsum triduom !

Les copistes sont souvent déroutés par cette disposition singulière (cf. L. Havet, *Manuel de critique verbale*, § 1044) et ont une tendance à la corriger en supprimant le monosyllabe. Comme le monosyllabe est d'ordinaire à initiale vocalique et précédé d'un mot à finale élidée, sa disparition est sans dommage pour le vers et, comme il est un terme de remplissage, sa disparition est sans dommage pour le sens, si bien que le texte altéré peut ne porter aucune trace de la faute. C'est ainsi qu'au vers *Eun.* 217, *et* a été omis par le copiste *C* de Donat ; à *Phorm.* 210, *em* est omis par *GFEL ; Heaut.* 1010, *oh* est omis par *A ; Heaut.* 521, *et* est omis par *F ; Eun.* 236, *oh* est omis par les manuscrits calliopiens.

Parfois, nous surprenons les réviseurs en flagrant délit de supprimer le monosyllabe : à *Phorm.* 210, *em*, conservé par le copiste de *P* et de *C*, a été exponctué dans ces deux manuscrits par un correcteur ; à *Eun.* 236, le réviseur de *A*, Joviales, a exponctué le *oh* de la première main.

Il est vraisemblable que plus d'une fois ont disparu ainsi des monosyllabes dont rien ne nous conserve le souvenir. Aussi, quand il en subsiste la moindre trace, il est d'une bonne méthode d'en tirer parti. C'est ainsi que je rétablirais, contre tous les éditeurs, un monosyllabe final dans :

Eun. 215 : Quod potcris, ab ea pellito. — PARM. *Au* !
Memini, tam etsi nullus moneas.

Le *au* est, dans *PEV*, au début du vers 216 ; dans *C*, il a été maladroitement corrigé en *aut*, qui a évincé la syllabe initiale de *memini*, de sorte que le texte actuel de *C* est *autmini*. Le monosyllabe est donc, altéré ou hors de sa place, dans tout un groupe de manuscrits calliopiens ; c'est assez, à mon avis, pour qu'on doive le conserver, et cet exemple vient s'ajouter à maint autre qui recommande à l'attention des critiques cette source trop discréditée.

J. Marouzeau.